



Association Les Amis des Bauges

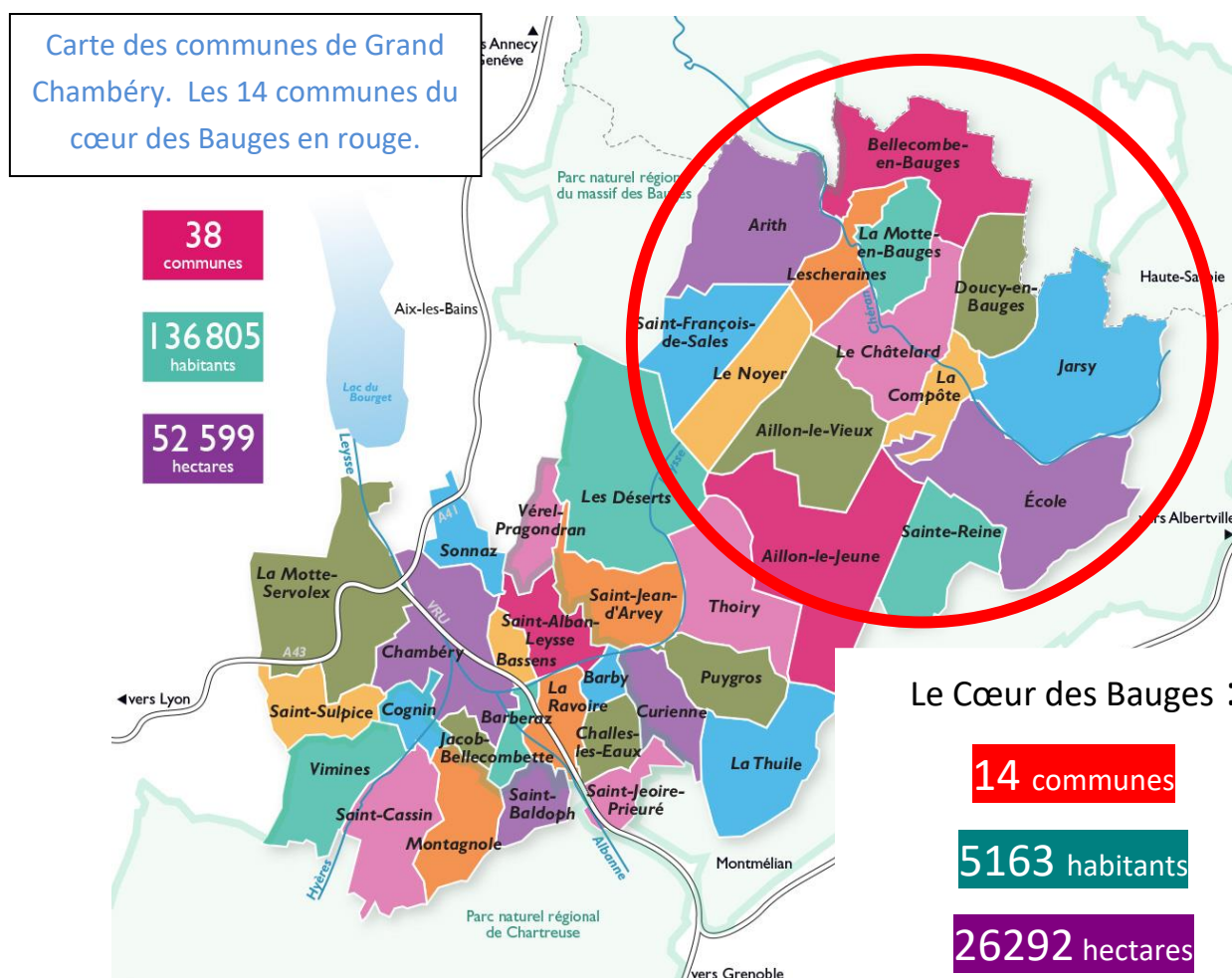
## PROJET DE FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « POTES EN COUFFINS » SUR LE TERRITOIRE DU CŒUR DES BAUGES MIS A JOUR JANVIER 2023

### Caractéristiques de l'environnement :

Le cœur des Bauges est un territoire rural et montagnard, délimité par le relief des montagnes, qui forme une zone géographiquement cohérente. Quatorze communes, 86 hameaux et 5163 habitants occupent le territoire.

La communauté de communes Cœur des Bauges a fusionné à Grand Chambéry (communauté d'agglomérations) en 2017. La surface du Cœur des Bauges avoisine celle du reste de Grand Chambéry. A contrario sa densité de population est faible (environ 19 hab/km<sup>2</sup> contre 500 hab/km<sup>2</sup> à Grand Chambéry, 70 hab/km<sup>2</sup> sur la Savoie).

41% de la population réside sur 3 communes, dit des Bauges derrière. Le Chatelard fait partie de ces 3 communes. Il est aussi le chef-lieu de canton, où l'on retrouve de nombreux services et commerces mais aussi des structures d'accueil de public (EHPAD, Multi-accueil, Centre Social, CPAS, PMI, collège).



## Origine du projet

L'évolution démographique, sociale et économique du canton transforme les besoins et les demandes des familles.

Même si le canton du cœur des Bauges est situé dans une zone rurale, les besoins exprimés par les familles sont proches de ceux exprimés dans les villes : besoins de mode d'accueil, de soutien à la fonction parentale, d'accompagnement de cas particuliers, etc.

Constatant que l'isolement des familles avec de jeunes enfants est prégnant sur notre territoire de par sa configuration géographique mais aussi du fait de nouveaux arrivants qui n'ont pas de proches sur place ; à partir de 2002 et pendant plusieurs années, le Comité de pilotage des contrats Enfance/Jeunesse via sa commission *Soutien à la fonction parentale* a étudié la mise en place d'un **lieu parents/enfants**.

Cette commission s'est appuyée sur un sondage effectué auprès de parents et sur la visite de différents lieux parents/enfants. La création de cette structure répond à cette nécessité d'échanger sur la pratique de parent, de sortir de chez soi et de créer des relations. Il ressort le **besoin d'un programme de soutien à la fonction parentale**, véritable outil de prévention.

Le **LAEP Potins Couffins** est né en 2007 associant le Conseil Départemental et l'ADMR à son fonctionnement par la mise à disposition de professionnelles.

## Objectifs

Un lieu parents/enfants ouvert gratuitement à tous les parents et responsables d'enfants de 0 à 6 ans (grands-parents/futurs parents).

- Favoriser les échanges et rompre l'isolement
- Rassurer les parents dans leur fonction et mobiliser leurs compétences
- Favoriser la socialisation de l'enfant

## Porteur de projet

Le porteur du projet LAEP est l'Association « Les Amis des Bauges, agréée Centre Social.

Le porteur de projet assure la mise en place et le suivi du lieu parents/enfants. Il établit l'évaluation de l'action en lien avec le comité de pilotage des contrats enfance/jeunesse.

Le nouveau SIVU du cœur des Bauges devient le partenaire institutionnel privilégié en 2017.

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A  
VOCATION UNIQUE  
« ENFANCE-JEUNESSE  
DES BAUGES »**



**Le comité de pilotage des contrats enfance/jeunesse et les commissions « Petite Enfance » et « Enfance, Jeunesse, Famille » des Amis des Bauges** participent à l'évaluation en lien avec le porteur de projet et les différentes commissions des Amis des Bauges.

En 2022 le SIVU devient SIVOM « syndicat intercommunal à vocation multiple »

pour intégrer la dimension « familles ».

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A  
VOCATION MULTIPLE  
JEUNESSE FAMILLES  
DES BAUGES**

## **Moyens Humains**

- **des accueillantes**

Il s'agit de personnes volontaires, bénévoles ou salariées, mises à disposition, sensibilisées à la question de la parentalité, prêtes à s'engager sur une année scolaire.

**L'accueillante est une personne bénévole ou professionnelle prête à s'engager sur une année scolaire**

Son rôle est de :

### **1. VEILLER**

- A l'accueil des participants de manière chaleureuse. L'accueillante se rend disponible à les recevoir tout au long de la matinée.
- Au respect de l'autre et de ses valeurs dans les échanges.
- Au non jugement
- A la confidentialité des propos et à l'anonymat des participants \*
- A la sécurité du lieu (l'enfant lui est sous la responsabilité de l'adulte accompagnant)
- Aux règles de vie du lieu (sur la base du règlement intérieur)
- A la confidentialité des échanges et des informations lors des supervisions ou d'une formation

\*Dans le cadre des dispositions légales en vigueur

### **2. FAVORISER**

- La circulation des échanges, des expériences et des informations autour de la parentalité entre les participants et les accueillants.
- L'écoute et l'attention à l'autre.
- Un espace de confiance.
- Les liens enfants/parents
- Les liens entre les parents
- La socialisation des enfants
- Valoriser et rassurer les parents dans leurs capacités parentales

### **3. PARTICIPER**

- Aux séances d'accueils sur le lieu au minimum une fois par mois
- Aux réunions d'équipes afin de faire des bilans sur les accueils (6 x par an)
- Aux supervisions à hauteur d'une séance tous les 2 mois afin de se ré-interroger sur sa pratique
- A une session de formation à l'écoute



## *Association Les Amis des Bauges*

Ces personnes sont recrutées par cooptation entre les membres de l'équipe, le coordinateur et la structure porteuse.

- **Une coordinatrice**

Elle est salariée des Amis des Bauges.

Sa mission est d'assurer la cohésion de l'équipe tant dans l'organisation (planning, matériel) que dans les valeurs du lieu.

Elle fait partie de l'équipe des accueillantes. Elle est l'interlocutrice privilégiée du réseau de partenaires et représente le LAEP dans la vie du réseau.

Elle est en charge des bilans et statistiques de la structure.

- **Un superviseur**

La mission du superviseur est d'assister les personnes accueillantes dans leur quotidien et de leur donner des clés pour les questionnements auxquels elles sont confrontées. Il s'agit aussi de prendre du recul dans sa pratique et de partager avec l'équipe. Cette supervision est encadrée par une professionnelle indépendante extérieure à l'équipe. Il y a 6 supervisions de 1h30 par an.

- L'analyse de la pratique permet d'explicitier dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les accueils avec les familles, de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies ;

La supervision permet au professionnel de réfléchir individuellement avec un superviseur sur ce qu'il met en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers.

## **Moyens Matériels :**

Depuis mars 2022 le LAEP a emménagé dans l'ancien siège des Amis des Bauges (local loué par la mairie du Châtelard) au centre du village du Châtelard. Les locaux sont partagés avec d'autres activités (RPE, relaxation, assemblées générales d'associations...).

Le local dispose de 2 salles d'accueil attenantes d'environ 60 m2, d'un espace cuisine, de toilettes et du bureau de la coordinatrice (également animatrice du RPE).

Le LAEP dispose d'espace de rangement pour stocker son matériel (jeux, jouets, mobilier, tapis).

Le Centre social les Amis des Bauges a fait l'acquisition de nombreux livres autour de la parentalité. Ces ouvrages sont à disposition des parents. Ils sont empruntables.

## Un partenariat avec les structures locales

Pour créer des rencontres et favoriser les échanges autour de la petite enfance, et de l'enfance, des temps forts et des conférences sont proposés aux familles (et futurs parents), en partenariat avec le RPE, le multi accueil, le secteur famille et les associations locales (Gribouille, diverses APE). Des temps partagés autour d'une activité peuvent être organisées dans la mesure où celles-ci favorisent le lien et l'échange.

La pluridisciplinarité de l'équipe d'accueillantes favorise également le partenariat avec des institutions et associations comme la PMI et l'ADMR (Association « entre lac et montagne »). Elle donne la possibilité de mieux se connaître (missions, actions) et de pouvoir échanger régulièrement. La communication en est facilitée pour toutes les actions extérieures au LAEP. C'est une véritable chance pour le territoire que ces accueillantes soient mis en lien par le biais du LAEP.

## Mise en place :

- Les soirées sur le thème parents/enfants ont permis de sensibiliser les parents et la population à l'existence de la structure
- Nom de la structure : Lieu d'Accueil Enfant Parent 0/6 ans des Bauges devenu « Potes en couffins » en 2019
- Implication des parents dans la phase de préparation avec la création de groupes de travail : organisation du fonctionnement, récupération de matériel, liste des besoins, création d'un logo et de plaquettes de communication...
- Implication des parents dans le fonctionnement : appui sur les compétences de parents pour la mise en place de projets parentalité sur le cœur des Bauges.
- Diffusion la plus large possible en ayant recours à divers médias : presse, radio, tracts, affiches, et en utilisant divers réseaux : écoles, halte-garderie, CPAS et PMI, cabinets médicaux, commerces...

## Modalités de Fonctionnement :

- Le lieu parents/enfants est ouvert sur la commune du Châtelard une matinée par semaine.
- Deux accueillantes sont présentes et aménagent l'espace : tapis, mobilier adapté, jeux et matériel qui permettent de créer l'ambiance nécessaire à l'établissement des relations entre les participants. Café, thé ... facilitent l'instauration d'une ambiance conviviale. Le nom des accueillantes avec leurs photos et leurs fonctions sont affichées.
- Durant l'accueil les enfants demeurent sous la responsabilité des parents.
- Communication : affiches et tracts sont diffusés, tout support pertinent est utilisé (portail des Amis des Bauges, info de radio Alto par exemple, face book)
- Existence d'un règlement intérieur qui est distribué au premier accueil et affiché durant la séance et qui fait référence à la charte des LAEP.

## Planning de service du LAEP :

- Horaire : 9h15 / 12h15 pour les accueillants (avec 1/2 heure de rangement avant et après la séance)
- Accueil des familles entre 9h45 et 11h45
- Périodicité : 1 fois par semaine le **mardi matin**
- Ouverture durant le temps scolaire uniquement. Le LAEP est fermé pendant toutes les vacances scolaires.
- 6 supervisions de 1h30
- 6 réunions d'équipe par an
- Les accueillantes arrivent au minimum ¼ d'heure avant le début de la séance et repartent au plus tôt ¼ d'heure après la séance, une fois que l'ensemble du matériel a été remis en place.
- Un planning en ligne est soumis trimestriellement à l'ensemble de l'équipe, les professionnelles s'inscrivent en premier puis les bénévoles. Dans la mesure du possible un binôme professionnelle/bénévole est favorisé.
- En cas d'absence d'une accueillante, la coordinatrice est sollicitée en premier, si celle-ci est indisponible, le reste de l'équipe est contacté. En cas d'impossibilité de remplacement la structure est fermée pour respecter la charte d'accueil des LAEP (2 accueillantes présentes).